

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES

Les éléments de corrigé proposés ont pour objectif de servir de support de discussion lors des réunions d'harmonisation et ne peuvent en aucun cas être considérés comme suffisants. Ils sont déclinés (pour chaque question) selon les critères d'évaluation imposés par la définition de l'épreuve.

Il appartient au jury d'approfondir les pistes proposées dans le respect du programme.

Le barème reprend celui du sujet. La distribution des points entre les diverses parties, telle qu'elle est donnée au candidat, ne peut être modifiée.

Par contre, la commission peut ventiler chaque bloc de points tout en restant le plus proche possible de la répartition proposée au niveau national afin d'éviter les écarts entre les académies (le Baccalauréat est un diplôme national).

Les décisions prises en commission d'harmonisation s'imposent à tous les correcteurs.

Les notes correspondant à la répartition des points indiquée sur le sujet doivent figurer sur la copie.

La note finale du devoir est exprimée sur 20 (en points entiers) et doit être justifiée par une appréciation explicite, cohérente et lisible (écriture à l'encre).

Conformément à l'esprit du programme de sciences et techniques sanitaires et sociales, on retiendra davantage la pertinence des éléments de réponse plutôt que leur exhaustivité.

Exploitation pertinente des documents	/2	<p><u>Limite des dispositifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - CMU : risque de discrimination par les professionnels, la démarche pour obtenir la CMU ne va pas toujours de soi. - ACS : formalités complexes et dispositif méconnu. - AME : couverture restreinte. - Assurance maladie : rembourse de moins en moins bien et de plus en plus de professionnels en secteur 2 (or, le remboursement se fait sur la base du secteur 1). - Complémentaire santé : coûte chère, accès difficile pour les revenus modestes. - CMUC : démarches qui peuvent paraître longues avec apport de nombreuses pièces justificatives ce qui peut rebuter certains bénéficiaires potentiels.
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/2	<p>Faire le lien entre le dispositif, sa présentation et son/ses obstacles. Risque de renoncement aux soins. Une distinction des bénéficiaires est attendue.</p>
Question 3	/6	Justifier l'intérêt de ces nouvelles organisations.
Maîtrise des connaissances	/1	Notion d'organisation en lien avec la notion de coordination
Exploitation pertinente des documents	/2	<ul style="list-style-type: none"> - Maisons médicales : accentuer le parcours de soins coordonnés car le médecin généraliste est un acteur clé, il connaît bien ses patients. Équipe de 1^{er} recours, mieux rémunérer les professionnels en tenant compte du temps passé, de la fonction et non seulement sur la base de l'acte. - Centres de santé : compensent le manque de médecins dans certaines zones, appliquent les tarifs du secteur 1, garantie le tiers payant (voire exonération dans certains cas) : favorise l'accès aux soins pour le plus grand nombre. - Ateliers Santé Ville : développent des actions pour toucher les publics spécifiques (ex : les femmes pour mammographie aux Mureaux). - Regroupement de professionnels de santé et du social dans un cabinet médical. Cette pluridisciplinarité doit permettre de mieux prendre en charge les patients.

Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/3	<p>Le candidat doit être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'argumenter que ces nouveaux dispositifs peuvent lutter contre les inégalités sociales de santé, - de présenter des avantages pour les professionnels (coordination, coût financier, confort des conditions de travail...) - de développer l'offre de soins en zones rurales/urbaines.
--	----	--

Répartition des points par critères

CRITERES	Question 1	Question 2	Question 3	TOTAL
Exploitation pertinente des documents	2	2	2	6
Maîtrise des connaissances	2	3	1	6
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	1	2	3	6
Qualités rédactionnelles	2			2
Total	5	7	6	20